

REPUBLIQUE FRANÇAISE

SIVOM DU NERON (ST-EGREVE)

Numéro SIRET : **24380064600016**

POSTE COMPTABLE : TRESORIER PRINCIPAL ST-EGREVE

M14

BUDGET PRIMITIF

voté par nature

BUDGET : Budget du SIVOM M14

ANNEE 2018

I - INFORMATIONS GENERALES	I
MODALITES DE VOTE DU BUDGET	B

- I - L'Assemblée délibérante a voté le présent budget par nature :
- au niveau du chapitre pour la section de fonctionnement,
 - au niveau du chapitre pour la section d'investissement.
 - sans les chapitres "opérations d'équipement " de l'état III B 3.
 - sans vote formel sur chacun des chapitres.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II - En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense "opération d'équipement ".

III - Les provisions sont semi-budgétaires (pas d'inscription en recettes de la section d'investissement).

IV - La comparaison avec le budget précédent (cf. colonne "Pour mémoire") s'effectue par rapport à la colonne du budget primitif de l'exercice précédent.

V – Le présent budget a été voté sans reprise des résultats de l'exercice 2017.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

II

VUE D'ENSEMBLE

A1

FONCTIONNEMENT

	DEPENSES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	RECETTES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT
CREDITS DE FONCTIONNEMENT PROPOSES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1)	3 072 511,00	3 072 511,00
+	+	+
R	RESTES A REALISER (R.A.R) de L'EXERCICE PRECEDENT (3)	
E	002 RESULTAT DE FONCTIONNEMENT REPORTE (2)	(si déficit) (si excédent)
P	=	=
O	TOTAL DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (4)	3 072 511,00 3 072 511,00
R		
T		
S		

INVESTISSEMENT

	DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT
CREDITS D'INVESTISSEMENT PROPOSES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1) (y compris le compte 1068)	2 663 960,00	2 663 960,00
+	+	+
R	RESTES A REALISER (R.A.R) de L'EXERCICE PRECEDENT (3)	
E	001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE (2)	(si solde négatif) (si solde positif)
P	=	=
O	TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (4)	2 663 960,00 2 663 960,00
R		
T		
S		
TOTAL		
TOTAL DU BUDGET (4)	5 736 471,00	5 736 471,00

(1) Au budget primitif, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de cette étape budgétaire. De même, pour les décisions modificatives et le budget supplémentaire, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de l'étape budgétaire sans sommation avec ceux antérieurement votés lors du même exercice.

(2) A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(3) Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées (R.2311-11 du CGCT).

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent (R.2311-11 du CGCT).

(4) Total de la section de fonctionnement = RAR + résultat reporté + crédits de fonctionnement votés.

Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

Total du budget = Total de la section de fonctionnement + Total de la section d'investissement.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

II

SECTION DE FONCTIONNEMENT - CHAPITRES

A2

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent	Restes à réaliser 2017 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR + proposé)
011	Charges à caractère général	1 020 000,00	0,00	1 073 000,00		1 073 000,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	1 111 600,00	0,00	1 146 600,00		1 146 600,00
014	Atténuations de produits		0,00	0,00		0,00
65	Autres charges de gestion courante	449 296,00	0,00	450 196,00		450 196,00
Total des dépenses de gestion courante		2 580 896,00	0,00	2 669 796,00		2 669 796,00
66	Charges financières	65 510,00	0,00	61 795,00		61 795,00
67	Charges exceptionnelles	600,00	0,00	600,00		600,00
68	Dotations aux amortissements et aux provisions	10 000,00		20 000,00		20 000,00
022	Dépenses imprévues (fonctionnement)			0,00		0,00
Total des dépenses réelles de fonctionnement		2 657 006,00	0,00	2 752 191,00		2 752 191,00
023	Virement à la section d'investissement (5)	302 837,00		279 380,00		279 380,00
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections (3)	52 230,00		40 940,00		40 940,00
043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section de			0,00		0,00
Total des dépenses d'ordre de fonctionnement		355 067,00		320 320,00		320 320,00
TOTAL		3 012 073,00	0,00	3 072 511,00		3 072 511,00

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)

0,00

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES

3 072 511,00

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent	Restes à réaliser 2017 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR + proposé)
013	Atténuations de charges		0,00	1 400,00		1 400,00
70	Produits des services, du domaine et ventes diverses	85 000,00	0,00	85 000,00		85 000,00
73	Impôts et taxes	2 882 025,81	0,00	2 944 070,05		2 944 070,05
74	Dotations, subventions et participations	4 047,19	0,00	4 040,95		4 040,95
75	Autres produits de gestion courante	41 000,00	0,00	38 000,00		38 000,00
Total des recettes de gestion courante		3 012 073,00	0,00	3 072 511,00		3 072 511,00
76	Produits financiers		0,00	0,00		0,00
77	Produits exceptionnels		0,00	0,00		0,00
Total des recettes réelles de fonctionnement		3 012 073,00	0,00	3 072 511,00		3 072 511,00
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections (3)			0,00		0,00
043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section de			0,00		0,00
Total des recettes d'ordre de fonctionnement				0,00		0,00
TOTAL		3 012 073,00	0,00	3 072 511,00		3 072 511,00

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)

0,00

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES

3 072 511,00

Pour information :

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DEGAGE AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (6)	320 320,00
---	-------------------

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la commune ou de l'établissement.

(1) Cf. Modalités de vote I-B.

(2) Inscire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(5) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041 ; DF 043 = RF 043.

(6) Solde de l'opération DF 023 + DF 042 - RF 042 ou solde de l'opération RI 021+ RI 040 - DI 040.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

II

SECTION D'INVESTISSEMENT - CHAPITRES

A3

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent	Restes à réaliser 2017 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR + proposé)
010	Stocks (5)		0,00	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	356 000,00	0,00	400 800,00		400 800,00
204	Subventions d'équipement versées		0,00	0,00		0,00
21	Immobilisations corporelles	57 750,00	0,00	2 400,00		2 400,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6)		0,00	0,00		0,00
23	Immobilisations en cours	289 850,00	0,00	2 141 890,00		2 141 890,00
Total des dépenses d'équipement		703 600,00	0,00	2 545 090,00		2 545 090,00
10	Dotations, fonds divers et réserves		0,00	0,00		0,00
13	Subventions d'investissement		0,00	0,00		0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	132 894,00	0,00	118 870,00		118 870,00
18	Compte de liaison : affectation (7)		0,00	0,00		0,00
26	Participations et créances rattachées à des par.		0,00	0,00		0,00
27	Autres immobilisations financières		0,00	0,00		0,00
020	Dépenses imprévues (investissement)		0,00	0,00		0,00
Total des dépenses financières		132 894,00	0,00	118 870,00		118 870,00
45..	Total des opé. pour le compte de tiers (8)		0,00	0,00		0,00
Total des dépenses réelles d'investissement		836 494,00	0,00	2 663 960,00		2 663 960,00
040	Opérations d'ordre entre sections (4)			0,00		0,00
041	Opérations patrimoniales (4)			0,00		0,00
Total des dépenses d'ordre d'investissement				0,00		0,00
TOTAL		836 494,00	0,00	2 663 960,00		2 663 960,00

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (1)

+

0,00

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES

2 663 960,00

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent	Restes à réaliser 2017 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR + proposé)
010	Stocks (5)		0,00	0,00		0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)		0,00	800 000,00		800 000,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	416 053,00	0,00	1 428 170,00		1 428 170,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)		0,00	0,00		0,00
204	Subventions d'équipement versées		0,00	0,00		0,00
21	Immobilisations corporelles		0,00	0,00		0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6)		0,00	0,00		0,00
23	Immobilisations en cours		0,00	0,00		0,00
Total des recettes d'équipement		416 053,00	0,00	2 228 170,00		2 228 170,00
10	Dotations, fonds divers et réserves (hors 1068)	65 374,00	0,00	115 470,00		115 470,00
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés (9)		0,00	0,00		0,00
18	Compte de liaison : affectation (7)		0,00	0,00		0,00
26	Participations et créances rattachées à des par.		0,00	0,00		0,00
27	Autres immobilisations financières		0,00	0,00		0,00
024	Produits de cessions		0,00	0,00		0,00
Total des recettes financières		65 374,00	0,00	115 470,00		115 470,00
45..	Total des opé. pour le compte de tiers (8)		0,00	0,00		0,00
Total des recettes réelles d'investissement		481 427,00	0,00	2 343 640,00		2 343 640,00
021	Virement de la section de fonctionnement (4)	302 837,00		279 380,00		279 380,00
040	Opérations d'ordre entre sections (4)	52 230,00		40 940,00		40 940,00
041	Opérations patrimoniales (4)			0,00		0,00
Total des recettes d'ordre d'investissement		355 067,00		320 320,00		320 320,00
TOTAL		836 494,00	0,00	2 663 960,00		2 663 960,00

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (2)

+

0,00

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES

2 663 960,00

Pour information :

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la commune ou de l'établissement.

**AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL
DEGAGE PAR LA SECTION DE
FONCTIONNEMENT (10)**

320 320,00

SIVOM DU NERON (ST-EGREVE) - 38 - Budget du SIVOM M14	BP 2018
--	----------------

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION D'INVESTISSEMENT - CHAPITRES	A3

(1) Cf. Modalités de vote I-B.

(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041 ; DF 043 = RF 043.

(5) A servir uniquement dans le cadre d'un suivi des stocks selon la méthode de l'inventaire permanent simplifié autorisée pour les seules opérations d'aménagements (lotissement, ZAC...) par ailleurs retracées dans le cadre de budgets annexes.

(6) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(7) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(8) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).

(9) Le compte 1068 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

(10) Solde de l'opération DF 023 + DF 042 – RF 042 ou solde de l'opération RI 021+ RI 040 – DI 040.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

II

BALANCE GENERALE DU BUDGET

B1

1 - DEPENSES (du présent budget + Restes à réaliser)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	1 073 000,00		1 073 000,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	1 146 600,00		1 146 600,00
014	Atténuations de produits	0,00		0,00
65	Autres charges de gestion courante	450 196,00		450 196,00
66	Charges financières	61 795,00	0,00	61 795,00
67	Charges exceptionnelles	600,00	0,00	600,00
68	Dotations aux amortissements et provisions	20 000,00	40 940,00	60 940,00
022	Dépenses imprévues (fonctionnement)	0,00		0,00
023	Virement à la section d'investissement		279 380,00	279 380,00
	Dépenses de fonctionnement - Total	2 752 191,00	320 320,00	3 072 511,00

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE

0,00

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES

3 072 511,00

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
16	Remboursement d'emprunts (sauf 1688 non bud.)	118 870,00	0,00	118 870,00
18	Compte de liaison : affectation	(8) 0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (6)	400 800,00	0,00	400 800,00
204	Subventions d'équipements versés	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (6)	2 400,00	0,00	2 400,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	(9) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (6)	2 141 890,00	0,00	2 141 890,00
26	Participations et créances (...) des participations	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
45..	Total des opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues (investissement)	0,00		0,00
	Dépenses d'investissement - Total	2 663 960,00	0,00	2 663 960,00

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE

0,00

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES

2 663 960,00

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(4) Communes, communautés d'agglomération et communautés urbaines de plus de 100 000 habitants.

(5) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Hors chapitres « opérations d'équipement ».

(7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).

(8) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(9) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

II

BALANCE GENERALE DU BUDGET

B2

2 - RECETTES (du présent budget + Restes à réaliser)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges	1 400,00		1 400,00
70	Produits des services, du domaine et ventes diverses	85 000,00		85 000,00
73	Impôts et taxes	2 944 070,05		2 944 070,05
74	Dotations, subventions et participations	4 040,95		4 040,95
75	Autres produits de gestion courante	38 000,00	0,00	38 000,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	0,00	0,00
	Recettes de fonctionnement - Total	3 072 511,00	0,00	3 072 511,00

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE 0,00

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES 3 072 511,00

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	115 470,00	0,00	115 470,00
13	Subventions d'investissement	800 000,00	0,00	800 000,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non bud.)	1 428 170,00	0,00	1 428 170,00
18	Compte de liaison : affectation (7)	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)(5)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipements versés	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (5)	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (5) (8)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (5)	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances (...) des participations	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	Amortissements des immobilisations		40 940,00	40 940,00
45..	Opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
021	Virement de la section de fonctionnement		279 380,00	279 380,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00		0,00
	Recettes d'investissement - Total	2 343 640,00	320 320,00	2 663 960,00

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE 0,00

+

AFFECTATION AU COMPTE 1068 0,00

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES 2 663 960,00

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(4) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(5) Hors chapitres « opérations d'équipement ».

(6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).

(7) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(8) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

III - VOTE DU BUDGET

III

SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES DEPENSES

A1

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Proposition nouvelle (3)	Vote de l'assemblée délibérante (4)
011	Charges à caractère général	1 020 000,00	1 073 000,00	
60611	Eau et assainissement	50 600,00	50 600,00	
60612	Énergie - Électricité	172 000,00	170 000,00	
60632	Fournitures de petit équipement	1 500,00	1 500,00	
60636	Vêtements de travail	400,00	400,00	
6064	Fournitures administratives	1 500,00	4 500,00	
6068	Autres matières et fournitures	4 700,00	4 700,00	
611	Contrats de prestations de services	66 700,00	75 700,00	
6132	Locations immobilières	21 500,00	21 500,00	
6135	Locations mobilières	2 500,00	2 500,00	
61521	Terrains	11 400,00	8 700,00	
615221	Entretien et réparations bâtiments publics		33 400,00	
615228	Entretien et réparations autres bâtiments	66 900,00	25 400,00	
61558	Autres biens mobiliers	3 500,00	2 500,00	
6156	Maintenance	30 900,00	30 400,00	
6162	Assurance obligatoire dommage - construction	2 000,00	2 000,00	
6168	Autres primes d'assurance	11 200,00	10 800,00	
617	Etudes et recherches	700,00	2 200,00	
6182	Documentation générale et technique	1 800,00	1 800,00	
6184	Versements à des organismes de formation	500,00	500,00	
6188	Autres frais divers	11 000,00	30 000,00	
6225	Indemnités au comptable et aux régisseurs	800,00	800,00	
6226	Honoraires	16 800,00	25 300,00	
6227	Frais d'actes et de contentieux	3 600,00	3 600,00	
6231	Annonces et insertions	2 200,00	6 700,00	
6232	Fêtes et cérémonies	1 000,00	1 000,00	
6236	Catalogues et imprimés	1 000,00	1 000,00	
6237	Publications		0,00	
6251	Voyages et déplacements	2 000,00	2 000,00	
6257	Réceptions	1 500,00	1 500,00	
6261	Frais d'affranchissement	1 700,00	31 700,00	
6262	Frais de télécommunications	13 500,00	13 500,00	
62878	A d'autres organismes	513 500,00	505 700,00	
637	Autres impôts, taxes, ...(autres organismes)	1 100,00	1 100,00	
012	Charges de personnel et frais assimilés	1 111 600,00	1 146 600,00	
6218	Autre personnel extérieur	1 021 800,00	1 075 300,00	
6332	Cotisations versées au F.N.A.L.	100,00	100,00	
6336	Cotisations CNFPT et Centres de gestion	1 700,00	1 700,00	
6338	Autres impôts, taxes, ...sur rémunérations	200,00	200,00	
64111	Rémunération principale	40 000,00	28 000,00	
64112	NBI, SFT et indemnité de résidence	1 800,00	1 800,00	
64118	Autres indemnités	15 000,00	13 000,00	
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	10 200,00	8 000,00	
6453	Cotisations aux caisses de retraite	15 300,00	13 000,00	
6455	Cotisations pour assurance du personnel	4 000,00	4 000,00	
6456	Versement au F.N.C du supplément familial		0,00	
6458	Cotisations aux autres organismes sociaux	700,00	700,00	
6475	Médecine du travail, pharmacie	400,00	400,00	
6488	Autres charges	400,00	400,00	
014	Atténuations de produits		0,00	
65	Autres charges de gestion courante	449 296,00	450 196,00	
6531	Indemnités	27 000,00	27 000,00	
6533	Cotisations de retraite	2 100,00	2 100,00	
6534	Cotisations de sécurité sociale - part patronale	4 000,00	4 900,00	
6535	Formation	1 000,00	1 000,00	
6574	Subventions de fonctionnement aux associations et autres	415 196,00	415 196,00	

III - VOTE DU BUDGET

III

SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES DEPENSES

A1

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Proposition nouvelle (3)	Vote de l'assemblée délibérante (4)
TOTAL = DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a) = (011+012+014+65+656)		2 580 896,00	2 669 796,00	
66	Charges financières (b)	65 510,00	61 795,00	
66111	Intérêts réglés à l'échéance	64 605,00	60 900,00	
66112	Intérêts - rattachement des intérêts courus non échus	905,00	895,00	
67	Charges exceptionnelles (c)	600,00	600,00	
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs)	600,00	600,00	
68	Dotations aux amortissements et aux provisions (d)(6)	10 000,00	20 000,00	
6815	Dotations aux prov. pour risques et charges de fonctionn	10 000,00	20 000,00	
022	Dépenses imprévues (fonctionnement) (e)		0,00	
TOTAL DES DEPENSES REELLES = a+b+c+d+e		2 657 006,00	2 752 191,00	
023	Virement à la section d'investissement	302 837,00	279 380,00	
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections (7)(8)(9)	52 230,00	40 940,00	
6811	Dotations aux amort. des immos incorporelles et corporelles	52 230,00	40 940,00	
TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		355 067,00	320 320,00	
043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section de fonctionn		0,00	
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		355 067,00	320 320,00	
TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		3 012 073,00	3 072 511,00	

+

RESTES A REALISER 2017 (11)	0,00
------------------------------------	-------------

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (11)	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	3 072 511,00
--	---------------------

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (5)

Montant des ICNE de l'exercice	250,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	645,00
= Différence ICNE N - ICNE N-1	-395,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) cf. Modalités de vote I-B.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Si le mandatement des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

(6) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DF 042 = RI 040.

(8) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 675 et 676 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisation »).

(9) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(10) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(11) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III - VOTE DU BUDGET

III

SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES RECETTES

A2

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Proposition nouvelle (3)	Vote de l'assemblée délibérante (4)
013	Atténuations de charges		1 400,00	
6419	Remboursements sur rémunérations du personnel		1 400,00	
70	Produits des services, du domaine et ventes diverses	85 000,00	85 000,00	
70631	A caractère sportif	85 000,00	85 000,00	
73	Impôts et taxes	2 882 025,81	2 944 070,05	
73111	Taxes foncières et d'habitation	2 882 025,81	2 944 070,05	
74	Dotations, subventions et participations	4 047,19	4 040,95	
74741	Communes membres du GFP	4 047,19	4 040,95	
75	Autres produits de gestion courante	41 000,00	38 000,00	
752	Revenus des immeubles	3 000,00	0,00	
758	Produits divers de gestion courante	38 000,00	38 000,00	
	TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a) = (70+74+75+013)	3 012 073,00	3 072 511,00	
76	Produits financiers (b)		0,00	
77	Produits exceptionnels (c)		0,00	
	TOTAL DES RECETTES REELLES = a+b+c+d	3 012 073,00	3 072 511,00	
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections (6)		0,00	
043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section de fonction		0,00	
	TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		0,00	
	TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)	3 012 073,00	3 072 511,00	

+

RESTES A REALISER 2017 (10)	0,00
------------------------------------	-------------

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (10)	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	3 072 511,00
--	---------------------

Détail du calcul des ICNE au compte 7622

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N - ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) cf. Modalités de vote I-B.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RF 042 = DI 040).

(7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 775 et 776 (cf chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisation »).

(8) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III - VOTE DU BUDGET

III

SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES DEPENSES

B1

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Proposition nouvelle (3)	Vote de l'assemblée délibérante (4)
010	Stocks		0,00	
20	Immobilisations incorporelles (sauf opérations et 204)	356 000,00	400 800,00	
2031	Frais d'études	356 000,00	400 000,00	
2051	Concessions et droits similaires		800,00	
204	Subventions d'équipement versées (hors opérations)		0,00	
21	Immobilisations corporelles (hors opérations)	57 750,00	2 400,00	
2158	Autres installations, matériel et outillage techniques	14 400,00	0,00	
2183	Matériel de bureau et matériel informatique	1 000,00	0,00	
2188	Autres immobilisations corporelles	42 350,00	2 400,00	
22	Immobilisations reçues en affectation (hors opérations)		0,00	
23	Immobilisations en cours (hors opérations)	289 850,00	2 141 890,00	
2313	Constructions	289 850,00	2 141 890,00	
Total des dépenses d'équipement		703 600,00	2 545 090,00	
16	Emprunts et dettes assimilées	132 894,00	118 870,00	
1641	Emprunts en euros	132 894,00	117 310,00	
165	Dépôts et cautionnements reçus		1 560,00	
Total des dépenses financières		132 894,00	118 870,00	
Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers			0,00	
TOTAL DEPENSES REELLES DE L'EXERCICE		836 494,00	2 663 960,00	
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections (7)		0,00	
041	Opérations patrimoniales (10)		0,00	
TOTAL DEPENSES D'ORDRE DE L'EXERCICE			0,00	
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des dépenses réelles et d'ordre)		836 494,00	2 663 960,00	

+

RESTES A REALISER 2017 (11)	0,00
-----------------------------	------

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (11)	0,00
--	------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	2 663 960,00
---	---------------------

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) cf. Modalités de vote, I-B.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir état III B3 pour le détail des opérations d'équipement.

(6) Voir annexe IV A9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 040 = RF 042.

(8) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisation »).

(10) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

(11) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III - VOTE DU BUDGET

III

SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES RECETTES

B2

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Proposition nouvelle (3)	Vote de l'assemblée délibérante (4)
010	Stocks		0,00	
13	Subventions d'investissement (hors 138)		800 000,00	
1321	Etat et établissements nationaux		300 000,00	
1323	Départements		500 000,00	
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	416 053,00	1 428 170,00	
1641	Emprunts en euros	416 053,00	1 428 170,00	
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)		0,00	
204	Subventions d'équipement versées		0,00	
21	Immobilisations corporelles		0,00	
22	Immobilisations reçues en affectation		0,00	
23	Immobilisations en cours		0,00	
Total des recettes d'équipement		416 053,00	2 228 170,00	
10	Dotations, fonds divers et réserves	65 374,00	115 470,00	
10222	F.C.T.V.A.	65 374,00	115 470,00	
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés		0,00	
Total des recettes financières		65 374,00	115 470,00	
Total des recettes d'opérations pour compte de tiers			0,00	
TOTAL RECETTES REELLES		481 427,00	2 343 640,00	
021	Virement de la section de fonctionnement	302 837,00	279 380,00	
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections (6)(7)(8)	52 230,00	40 940,00	
28031	Amortissements des frais d'études	9 200,00	6 650,00	
28041412	Communes du GFP - Bâtiments et installations	1 240,00	0,00	
28121	Plantations d'arbres et d'arbustes	360,00	360,00	
28128	Autres agencements et aménagements de terrains	2 200,00	2 200,00	
28132	Immeubles de rapport	8 900,00	0,00	
28135	Installat° générales, agencements, aménagement des cons		0,00	
28158	Autres installations, matériel et outillage techniques	13 950,00	13 600,00	
28183	Matériel de bureau et matériel informatique	950,00	1 320,00	
28184	Mobilier	480,00	360,00	
28188	Autres immobilisations corporelles	14 950,00	16 450,00	
TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT		355 067,00	320 320,00	
041	Opérations patrimoniales (9)		0,00	
TOTAL RECETTES D'ORDRE DE L'EXERCICE		355 067,00	320 320,00	
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et ordres)		836 494,00	2 663 960,00	

+

RESTES A REALISER 2017 (10)

0,00

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (10)

0,00

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES

2 663 960,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) cf. Modalités de vote, I-B.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir annexe IV A 9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RI 040 = DF 042.

(7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(8) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

(10) Inscrive en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

SIVOM DU NERON (ST-EGREVE) - 38 - Budget du SIVOM M14	BP 2018
---	---------

III - VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° ... LIBELLE : ...

POUR VOTE (Chapitre)

POUR INFORMATION

Art. (1)	Libellé (1)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (2)(4)	Propositions nouvelles (3)	Vote (3)	Montant pour information (4)
	DEPENSES	0,00	^a 0,00	0,00	^b 0,00	^b 0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)	Restes à réaliser N-1 (2)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES	^c 0,00	^d 0,00

RESULTAT = (c+d) - (a+b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	
---	--

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes utilisé ;

(2) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats ;

(3) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN

A1

PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - VUE D'ENSEMBLE (1)

Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux administrat° publiques	1 Sécurité et salubrité publiques	2 Enseignement - Formation	3 Culture	4 Sport et jeunesse	5 Interventions sociales et santé	6 Famille	7 Logement	8 Aménagt et services urbains,	9 Action économique	TOTAL
---------	--	--	--	-------------------------------------	--------------	---------------------------	--	--------------	---------------	---	---------------------------	-------

INVESTISSEMENT

DEPENSES												
Dépenses réelles	117 310,00	2 360,00	0,00	0,00	0,00	2 544 290,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 663 960,00
Equipements municipaux (2)		800,00	0,00	0,00	0,00	2 544 290,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 545 090,00
Equip. non municipaux (c/204) (3)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations financières	117 310,00											117 310,00
Dépenses d'ordre	0,00											0,00
Total dépenses de l'exercice	117 310,00	2 360,00	0,00	0,00	0,00	2 544 290,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 663 960,00
RAR N-1 et reports	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total cumulé dépenses d'investissement	117 310,00	2 360,00	0,00	0,00	0,00	2 544 290,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 663 960,00
RECETTES												
Total recettes de l'exercice	320 590,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 343 370,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 663 960,00
RAR N-1 et reports	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total cumulé recettes d'investissement	320 590,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 343 370,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 663 960,00

FONCTIONNEMENT

DEPENSES												
Total dépenses de l'exercice	382 115,00	218 000,00	0,00	35 500,00	0,00	2 136 400,00	26 961,00	0,00	0,00	0,00	273 535,00	3 072 511,00
RAR N-1 et reports	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total cumulé dépenses de fonctionnement	382 115,00	218 000,00	0,00	35 500,00	0,00	2 136 400,00	26 961,00	0,00	0,00	0,00	273 535,00	3 072 511,00
RECETTES												
Total recettes de l'exercice	0,00	220 260,00	0,00	36 860,00	0,00	2 467 385,00	26 961,00	0,00	0,00	0,00	321 045,00	3 072 511,00
RAR N-1 et reports	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total cumulé recettes de fonctionnement	0,00	220 260,00	0,00	36 860,00	0,00	2 467 385,00	26 961,00	0,00	0,00	0,00	321 045,00	3 072 511,00

(1) La production de cet état est obligatoire pour les communes de 3 500 habitants et plus, les groupements comprenant au moins une telle commune, leurs établissements et services administratifs hormis les caisses des écoles et les services à activité unique érigés en établissement public ou budget annexe (L.2312-3, R.2311-1 et R.2311-10). Dans les communes de 3 500 habitants et plus, le croisement par fonction est fait à un chiffre (correspondant à la fonction). Dans les communes de 10 000 habitants et plus, le croisement par fonction est fait au niveau le plus détaillé de la nomenclature fonctionnelle (sous-fonction ou rubrique). Les groupements et leurs établissements publics suivent les règles de production et de présentation applicable à la commune membre comptant le plus grand nombre d'habitants (articles L.5211-36 a1 et R.5211-14 + L.5711-1 et R.5711-2 du CGCT).

(2) Ou biens de la structure intercommunale.

(3) Ou biens ne relevant pas de la structure intercommunale.

IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN

A1

PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - VUE D'ENSEMBLE (1)

Art (1)	Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux administrat° publiques	1 Sécurité et salubrité publiques	2 Enseignement - Formation	3 Culture	4 Sport et jeunesse	5 Interventions sociales et santé	6 Famille	7 Logement	8 Aménagt et services urbains, environnement	9 Action économique	TOTAL
---------	---------	--	--	--	-------------------------------------	--------------	---------------------------	--	--------------	---------------	--	---------------------------	-------

INVESTISSEMENT

DEPENSES													
Total dépenses d'investissement		117 310,00	2 360,00	0,00	0,00	0,00	2 544 290,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 663 960,00
Dépenses réelles		117 310,00	2 360,00	0,00	0,00	0,00	2 544 290,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 663 960,00
16	Emprunts et dettes assimilées	117 310,00	1 560,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	118 870,00
1641	Emprunts en euros	117 310,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	117 310,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	1 560,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 560,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	800,00	0,00	0,00	0,00	400 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	400 800,00
2031	Frais d'études	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	400 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	400 000,00
2051	Concessions et droits similaires	0,00	800,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	800,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 400,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 400,00
2188	Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 400,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 400,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 141 890,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 141 890,00
2313	Constructions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 141 890,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 141 890,00

RECETTES													
Total recettes d'investissement		320 590,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 343 370,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 663 960,00
Recettes réelles		270,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 343 370,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 343 640,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	270,00	0,00	0,00	0,00	0,00	115 200,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	115 470,00
10222	F.C.T.V.A.	270,00	0,00	0,00	0,00	0,00	115 200,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	115 470,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	800 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	800 000,00
1321	Etat et établissements nationaux	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	300 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	300 000,00
1323	Départements	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	500 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	500 000,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 428 170,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 428 170,00
1641	Emprunts en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 428 170,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 428 170,00
Recettes d'ordre		320 320,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	320 320,00
021	Virement de la section de fonctionnement	279 380,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	279 380,00
021	Virement de la section de fonctionnement	279 380,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	279 380,00
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections	40 940,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	40 940,00
28031	Amortissements des frais d'études	6 650,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	6 650,00
28121	Plantations d'arbres et d'arbustes	360,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	360,00

IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN

A1

PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - VUE D'ENSEMBLE (1)

Art (1)	Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux administrat° publiques	1 Sécurité et salubrité publiques	2 Enseignement - Formation	3 Culture	4 Sport et jeunesse	5 Interventions sociales et santé	6 Famille	7 Logement	8 Aménagt et services urbains, environnement	9 Action économique	TOTAL
28128	Autres agencements et aménagements de terrains	2 200,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 200,00
28158	Autres installations, matériel et outillage techniques	13 600,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	13 600,00
28183	Matériel de bureau et matériel informatique	1 320,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 320,00
28184	Mobilier	360,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	360,00
28188	Autres immobilisations corporelles	16 450,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	16 450,00

FONCTIONNEMENT

DEPENSES													
Total dépenses de fonctionnement		382 115,00	218 000,00	0,00	35 500,00	0,00	2 136 400,00	26 961,00	0,00	0,00	0,00	273 535,00	3 072 511,00
Dépenses réelles		61 795,00	218 000,00	0,00	35 500,00	0,00	2 136 400,00	26 961,00	0,00	0,00	0,00	273 535,00	2 752 191,00
011	Charges à caractère général	0,00	75 700,00	0,00	18 000,00	0,00	952 200,00	14 200,00	0,00	0,00	0,00	12 900,00	1 073 000,00
60611	Eau et assainissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	50 500,00	100,00	0,00	0,00	0,00	0,00	50 600,00
60612	Énergie - Électricité	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	170 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	170 000,00
60632	Fournitures de petit équipement	0,00	500,00	0,00	0,00	0,00	1 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 500,00
60636	Vêtements de travail	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	400,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	400,00
6064	Fournitures administratives	0,00	1 500,00	0,00	0,00	0,00	3 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	4 500,00
6068	Autres matières et fournitures	0,00	700,00	0,00	0,00	0,00	4 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	4 700,00
611	Contrats de prestations de services	0,00	2 700,00	0,00	0,00	0,00	73 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	75 700,00
6132	Locations immobilières	0,00	2 500,00	0,00	0,00	0,00	5 000,00	14 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	21 500,00
6135	Locations mobilières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 500,00
61521	Terrains	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	8 700,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	8 700,00
615221	Entretien et réparations bâtiments publics	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	33 400,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	33 400,00
615228	Entretien et réparations autres bâtiments	0,00	300,00	0,00	0,00	0,00	21 100,00	0,00	0,00	0,00	0,00	4 000,00	25 400,00
61558	Autres biens mobiliers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 500,00
6156	Maintenance	0,00	13 100,00	0,00	0,00	0,00	17 300,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	30 400,00
6162	Assurance obligatoire dommage - construction	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 000,00
6168	Autres primes d'assurance	0,00	4 100,00	0,00	0,00	0,00	6 200,00	100,00	0,00	0,00	0,00	400,00	10 800,00
617	Etudes et recherches	0,00	700,00	0,00	0,00	0,00	1 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 200,00
6182	Documentation générale et technique	0,00	1 800,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 800,00
6184	Versements à des organismes de formation	0,00	500,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	500,00
6188	Autres frais divers	0,00	10 000,00	0,00	18 000,00	0,00	1 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 000,00	30 000,00
6225	Indemnités au comptable et aux régisseurs	0,00	800,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	800,00
6226	Honoraires	0,00	5 000,00	0,00	0,00	0,00	19 300,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 000,00	25 300,00
6227	Frais d'actes et de contentieux	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	600,00	0,00	0,00	0,00	0,00	3 000,00	3 600,00
6231	Annonces et insertions	0,00	500,00	0,00	0,00	0,00	6 200,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	6 700,00

IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN

A1

PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - VUE D'ENSEMBLE (1)

Art (1)	Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généralx administrat° publiques	1 Sécurité et salubrité publiques	2 Enseignement - Formation	3 Culture	4 Sport et jeunesse	5 Interventions sociales et santé	6 Famille	7 Logement	8 Aménagt et services urbains, environnement	9 Action économique	TOTAL
6232	Fêtes et cérémonies	0,00	1 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 000,00
6236	Catalogues et imprimés	0,00	1 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 000,00
6251	Voyages et déplacements	0,00	2 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 000,00
6257	Réceptions	0,00	1 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 500,00
6261	Frais d'affranchissement	0,00	1 700,00	0,00	0,00	0,00	30 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	31 700,00
6262	Frais de télécommunications	0,00	2 000,00	0,00	0,00	0,00	11 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	13 500,00
62878	A d'autres organismes	0,00	21 500,00	0,00	0,00	0,00	481 200,00	0,00	0,00	0,00	0,00	3 000,00	505 700,00
637	Autres impôts, taxes, ...(autres organismes)	0,00	300,00	0,00	0,00	0,00	300,00	0,00	0,00	0,00	0,00	500,00	1 100,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	0,00	96 300,00	0,00	0,00	0,00	1 050 300,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 146 600,00
6218	Autre personnel extérieur	0,00	25 000,00	0,00	0,00	0,00	1 050 300,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 075 300,00
6332	Cotisations versées au F.N.A.L.	0,00	100,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	100,00
6336	Cotisations CNFPT et Centres de gestion	0,00	1 700,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 700,00
6338	Autres impôts, taxes, ...sur rémunérations	0,00	200,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	200,00
64111	Rémunération principale	0,00	28 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	28 000,00
64112	NBI, SFT et indemnité de résidence	0,00	1 800,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 800,00
64118	Autres indemnités	0,00	13 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	13 000,00
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	0,00	8 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	8 000,00
6453	Cotisations aux caisses de retraite	0,00	13 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	13 000,00
6455	Cotisations pour assurance du personnel	0,00	4 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	4 000,00
6458	Cotisations aux autres organismes sociaux	0,00	700,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	700,00
6475	Médecine du travail, pharmacie	0,00	400,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	400,00
6488	Autres charges	0,00	400,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	400,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00	35 500,00	0,00	17 500,00	0,00	123 800,00	12 761,00	0,00	0,00	0,00	260 635,00	450 196,00
6531	Indemnités	0,00	27 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	27 000,00
6533	Cotisations de retraite	0,00	2 100,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 100,00
6534	Cotisations de sécurité sociale - part patronale	0,00	4 900,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	4 900,00
6535	Formation	0,00	1 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 000,00
6574	Subventions de fonctionnement aux associations et autres	0,00	500,00	0,00	17 500,00	0,00	123 800,00	12 761,00	0,00	0,00	0,00	260 635,00	415 196,00
66	Charges financières	61 795,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	61 795,00
66111	Intérêts réglés à l'échéance	60 900,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	60 900,00
66112	Intérêts - rattachement des intérêts courus non échus	895,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	895,00
67	Charges exceptionnelles	0,00	500,00	0,00	0,00	0,00	100,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	600,00
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs)	0,00	500,00	0,00	0,00	0,00	100,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	600,00
68	Dotations aux amortissements et aux provisions	0,00	10 000,00	0,00	0,00	0,00	10 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	20 000,00
6815	Dotations aux prov. pour risques et charges de fonctionn	0,00	10 000,00	0,00	0,00	0,00	10 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	20 000,00

IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN

A1

PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - VUE D'ENSEMBLE (1)

Art (1)	Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux administrat° publiques	1 Sécurité et salubrité publiques	2 Enseignement - Formation	3 Culture	4 Sport et jeunesse	5 Interventions sociales et santé	6 Famille	7 Logement	8 Aménagt et services urbains, environnement	9 Action économique	TOTAL
Dépenses d'ordre		320 320,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	320 320,00
023	Virement à la section d'investissement	279 380,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	279 380,00
023	Virement à la section d'investissement	279 380,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	279 380,00
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	40 940,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	40 940,00
6811	Dotations aux amort. des immos incorporelles et corpore	40 940,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	40 940,00
RECETTES													
Total recettes de fonctionnement		0,00	220 260,00	0,00	36 860,00	0,00	2 467 385,00	26 961,00	0,00	0,00	0,00	321 045,00	3 072 511,00
Recettes réelles		0,00	220 260,00	0,00	36 860,00	0,00	2 467 385,00	26 961,00	0,00	0,00	0,00	321 045,00	3 072 511,00
013	Atténuations de charges	0,00	1 400,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 400,00
6419	Remboursements sur rémunérations du personnel	0,00	1 400,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 400,00
70	Produits des services, du domaine et ventes diverses	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	85 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	85 000,00
70631	A caractère sportif	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	85 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	85 000,00
73	Impôts et taxes	0,00	218 010,62	0,00	35 318,43	0,00	2 342 735,00	26 961,00	0,00	0,00	0,00	321 045,00	2 944 070,05
73111	Taxes foncières et d'habitation	0,00	218 010,62	0,00	35 318,43	0,00	2 342 735,00	26 961,00	0,00	0,00	0,00	321 045,00	2 944 070,05
74	Dotations, subventions et participations	0,00	349,38	0,00	1 541,57	0,00	2 150,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	4 040,95
74741	Communes membres du GFP	0,00	349,38	0,00	1 541,57	0,00	2 150,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	4 040,95
75	Autres produits de gestion courante	0,00	500,00	0,00	0,00	0,00	37 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	38 000,00
758	Produits divers de gestion courante	0,00	500,00	0,00	0,00	0,00	37 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	38 000,00

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION
DETAIL FONCTIONNEMENT

A1.1

FONCTION 0 Services généraux des administrations publiques locales

CHAPITRES (1)	01 Opérations non ventilables	02 Administration générale	Total
DEPENSES TOTALES (2)	382 115,00	218 000,00	600 115,00
Dépenses de l'exercice	382 115,00	218 000,00	600 115,00
011 Charges à caractère général	0,00	75 700,00	75 700,00
012 Charges de personnel et frais assimilés	0,00	96 300,00	96 300,00
023 Virement à la section d'investissement	279 380,00	0,00	279 380,00
042 Opérations d'ordre de transfert entre sections	40 940,00	0,00	40 940,00
65 Autres charges de gestion courante	0,00	35 500,00	35 500,00
66 Charges financières	61 795,00	0,00	61 795,00
67 Charges exceptionnelles	0,00	500,00	500,00
68 Dotations aux amortissements et aux provisions	0,00	10 000,00	10 000,00
RECETTES TOTALES (2)	0,00	220 260,00	220 260,00
Recettes de l'exercice	0,00	220 260,00	220 260,00
013 Atténuations de charges	0,00	1 400,00	1 400,00
73 Impôts et taxes	0,00	218 010,62	218 010,62
74 Dotations, subventions et participations	0,00	349,38	349,38
75 Autres produits de gestion courante	0,00	500,00	500,00

Sous-fonction 02

020
Administration
générale de la
collectivité

CHAPITRES	
DEPENSES TOTALES (2)	218 000,00
Dépenses de l'exercice	218 000,00
011 Charges à caractère général	75 700,00
012 Charges de personnel et frais assimi.	96 300,00
023 Virement à la section d'investissemel	0,00
042 Opérations d'ordre de transfert entre	0,00
65 Autres charges de gestion courante	35 500,00
66 Charges financières	0,00

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION
DETAIL FONCTIONNEMENT

A1.1

	Sous-fonction 02
	020 Administration générale de la collectivité
67 Charges exceptionnelles	500,00
68 Dotations aux amortissements et aux j	10 000,00
RECETTES TOTALES (2)	220 260,00
Recettes de l'exercice	220 260,00
013 Atténuations de charges	1 400,00
73 Impôts et taxes	218 010,62
74 Dotations, subventions et participation	349,38
75 Autres produits de gestion courante	500,00

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION
DETAIL FONCTIONNEMENT

A1.1

FONCTION 2 Enseignement-formation

CHAPITRES (1)	22 Enseignement du deuxième degré	Total
DEPENSES TOTALES (2)	35 500,00	35 500,00
Dépenses de l'exercice	35 500,00	35 500,00
011 Charges à caractère général	18 000,00	18 000,00
65 Autres charges de gestion courante	17 500,00	17 500,00
RECETTES TOTALES (2)	36 860,00	36 860,00
Recettes de l'exercice	36 860,00	36 860,00
73 Impôts et taxes	35 318,43	35 318,43
74 Dotations, subventions et participations	1 541,57	1 541,57

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV - ANNEXES
ELEMENTS DU BILAN
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION
DETAIL FONCTIONNEMENT

IV
A1.1

FONCTION 4 Sport et jeunesse

CHAPITRES (1)	41 Sports	Total
DEPENSES TOTALES (2)	2 136 400,00	2 136 400,00
Dépenses de l'exercice	2 136 400,00	2 136 400,00
011 Charges à caractère général	952 200,00	952 200,00
012 Charges de personnel et frais assimilés	1 050 300,00	1 050 300,00
65 Autres charges de gestion courante	123 800,00	123 800,00
67 Charges exceptionnelles	100,00	100,00
68 Dotations aux amortissements et aux provisions	10 000,00	10 000,00
RECETTES TOTALES (2)	2 467 385,00	2 467 385,00
Recettes de l'exercice	2 467 385,00	2 467 385,00
70 Produits des services, du domaine et ventes diverses	85 000,00	85 000,00
73 Impôts et taxes	2 342 735,00	2 342 735,00
74 Dotations, subventions et participations	2 150,00	2 150,00
75 Autres produits de gestion courante	37 500,00	37 500,00

CHAPITRES (1)	Sous-fonction 41				
	411 Salles de sport, gymnases	412 Stades	413 Piscines	414 Autres équipements sportifs ou de loisir	415 Manifestations sportives
CHAPITRES					
DEPENSES TOTALES (2)	636 500,00	147 500,00	1 099 200,00	140 400,00	112 800,00
Dépenses de l'exercice	636 500,00	147 500,00	1 099 200,00	140 400,00	112 800,00
011 Charges à caractère général	303 300,00	125 500,00	438 200,00	85 200,00	0,00
012 Charges de personnel et frais assimilés	333 100,00	22 000,00	640 000,00	55 200,00	0,00
65 Autres charges de gestion courante	0,00	0,00	11 000,00	0,00	112 800,00
67 Charges exceptionnelles	100,00	0,00	0,00	0,00	0,00
68 Dotations aux amortissements et aux provisions	0,00	0,00	10 000,00	0,00	0,00
RECETTES TOTALES (2)	652 940,00	147 500,00	1 282 090,00	272 055,00	112 800,00
Recettes de l'exercice	652 940,00	147 500,00	1 282 090,00	272 055,00	112 800,00
70 Produits des services, du domaine et ventes diverses	0,00	0,00	85 000,00	0,00	0,00
73 Impôts et taxes	628 340,00	147 100,00	1 186 490,00	268 155,00	112 650,00

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION
DETAIL FONCTIONNEMENT

A1.1

Sous-fonction 41

	411 Salles de sport, gymnases	412 Stades	413 Piscines	414 Autres équipements sportifs ou de loisir	415 Manifestations sportives
74 Dotations, subventions et participation	600,00	400,00	600,00	400,00	150,00
75 Autres produits de gestion courante	24 000,00	0,00	10 000,00	3 500,00	0,00

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION
DETAIL FONCTIONNEMENT

A1.1

FONCTION 5 Interventions sociales et santé

CHAPITRES (1)	51 Santé	Total
DEPENSES TOTALES (2)	26 961,00	26 961,00
Dépenses de l'exercice	26 961,00	26 961,00
011 Charges à caractère général	14 200,00	14 200,00
65 Autres charges de gestion courante	12 761,00	12 761,00
RECETTES TOTALES (2)	26 961,00	26 961,00
Recettes de l'exercice	26 961,00	26 961,00
73 Impôts et taxes	26 961,00	26 961,00

CHAPITRES (1)	Sous-fonction 51
	512 Actions de prévention sanitaire
CHAPITRES	
DEPENSES TOTALES (2)	26 961,00
Dépenses de l'exercice	26 961,00
011 Charges à caractère général	14 200,00
65 Autres charges de gestion courante	12 761,00
RECETTES TOTALES (2)	26 961,00
Recettes de l'exercice	26 961,00
73 Impôts et taxes	26 961,00

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION
DETAIL FONCTIONNEMENT

A1.1

FONCTION 9 Action économique

CHAPITRES (1)	90 Interventions économiques	Total
DEPENSES TOTALES (2)	273 535,00	273 535,00
Dépenses de l'exercice	273 535,00	273 535,00
011 Charges à caractère général	12 900,00	12 900,00
65 Autres charges de gestion courante	260 635,00	260 635,00
RECETTES TOTALES (2)	321 045,00	321 045,00
Recettes de l'exercice	321 045,00	321 045,00
73 Impôts et taxes	321 045,00	321 045,00

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION
DETAIL INVESTISSEMENT

A1.2

FONCTION 0 Services généraux des administrations publiques locales

CHAPITRES (1)	01 Opérations non ventilables	02 Administration générale	Total
DEPENSES TOTALES (2)	117 310,00	2 360,00	119 670,00
Dépenses de l'exercice	117 310,00	2 360,00	119 670,00
Non individualisées en opérations	117 310,00	2 360,00	119 670,00
16 Emprunts et dettes assimilées	117 310,00	1 560,00	118 870,00
20 Immobilisations incorporelles	0,00	800,00	800,00
RECETTES TOTALES (2)	320 590,00	0,00	320 590,00
Recettes de l'exercice	320 590,00	0,00	320 590,00
Non affectées aux opérations	320 590,00	0,00	320 590,00
021 Virement de la section de fonctionnement	279 380,00	0,00	279 380,00
040 Opérations d'ordre de transfert entre sect	40 940,00	0,00	40 940,00
10 Dotations, fonds divers et réserves	270,00	0,00	270,00

Sous-fonction 02	
020 Administration générale de la	
DEPENSES TOTALES (2)	2 360,00
Dépenses de l'exercice	2 360,00
Non individualisées en opérations	2 360,00
16 Emprunts et dettes assimilées	1 560,00
20 Immobilisations incorporelles	800,00
RECETTES TOTALES (2)	0,00
Recettes de l'exercice	0,00
Non affectées aux opérations	0,00
021 Virement de la section de fonctionnement	0,00
040 Opérations d'ordre de transfert entre sect	0,00
10 Dotations, fonds divers et réserves	0,00

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION
DETAIL INVESTISSEMENT

A1.2

FONCTION 4 Sport et jeunesse

CHAPITRES (1)	41 Sports	Total
DEPENSES TOTALES (2)	2 544 290,00	2 544 290,00
Dépenses de l'exercice	2 544 290,00	2 544 290,00
Non individualisées en opérations	2 544 290,00	2 544 290,00
20 Immobilisations incorporelles	400 000,00	400 000,00
21 Immobilisations corporelles	2 400,00	2 400,00
23 Immobilisations en cours	2 141 890,00	2 141 890,00
RECETTES TOTALES (2)	2 343 370,00	2 343 370,00
Recettes de l'exercice	2 343 370,00	2 343 370,00
Non affectées aux opérations	2 343 370,00	2 343 370,00
10 Dotations, fonds divers et réserves	115 200,00	115 200,00
13 Subventions d'investissement (sauf 138)	800 000,00	800 000,00
16 Emprunts et dettes assimilées	1 428 170,00	1 428 170,00

CHAPITRES (1)	Sous-fonction 41		
	411 Salles de sport, gymnases	413 Piscines	414 Autres équipements
DEPENSES TOTALES (2)	11 990,00	2 521 500,00	10 800,00
Dépenses de l'exercice	11 990,00	2 521 500,00	10 800,00
Non individualisées en opérations	11 990,00	2 521 500,00	10 800,00
20 Immobilisations incorporelles	0,00	400 000,00	0,00
21 Immobilisations corporelles	900,00	1 500,00	0,00
23 Immobilisations en cours	11 090,00	2 120 000,00	10 800,00
RECETTES TOTALES (2)	0,00	2 342 070,00	1 300,00
Recettes de l'exercice	0,00	2 342 070,00	1 300,00
Non affectées aux opérations	0,00	2 342 070,00	1 300,00
10 Dotations, fonds divers et réserves	0,00	113 900,00	1 300,00
13 Subventions d'investissement (sauf 138)	0,00	800 000,00	0,00
16 Emprunts et dettes assimilées	0,00	1 428 170,00	0,00

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE
REPARTITION PAR NATURE DE DETTES (hors 16449 et 166)

A2.2

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier rembt	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé partiel O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)					2 345 010,00									
1641 Emprunts en euros (total)					2 345 010,00									
1493694	CAISSE D'EPARGNE DES ALPES	10/03/2003		25/04/2004	48 310,00	F		4.13	4.13		A	X	N	A-1
1493695	CAISSE D'EPARGNE DES ALPES	10/03/2003		25/04/2004	10 000,00	F		4.13	4.13		A	X	N	A-1
1493700	CAISSE D'EPARGNE DES ALPES	10/03/2003		25/04/2004	36 700,00	F		4.13	4.13		A	X	N	A-1
019993301	CREDIT AGRICOLE SUD RHONE ALPES	18/07/2006		18/02/2007	650 000,00	F		3.98	3.98		S	X	N	A-1
AR010214	CAISSE D'EPARGNE DES ALPES	16/11/2007		25/03/2008	1 600 000,00	F		4.6	4.6		A	X	N	A-1
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)					1 524,49									
165 Dépôts et cautionnements reçus (total)					1 524,49									
	TRESORIER PRINCIPAL ST-EGREVE	15/02/2018		02/04/2018	1 524,49	F		0.0	0.0		A	X	N	A-1
Total général					2 346 534,49									

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).

(5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle ; S : semestrielle ; T : trimestrielle ; X autre.

(7) Indiquer C pour amortissement annuel constant, P pour amortissement annuel progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser

(8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE
REPARTITION PAR NATURE DE DETTES (hors 16449 et 166) (suite)

A2.2

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et Dettes au 01/01/2018											
	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 01/01/2018	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuités de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau du taux d'intérêt à la date de vote du budget (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (16)	
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)		0,00		1 314 931,07					118 683,72	58 517,53	0,00	0,00
1641 Emprunts en euros (total)		0,00		1 314 931,07					118 683,72	58 517,53	0,00	0,00
1493694	N	0,00		4 210,81	0,25	F		4.13	4 210,81	173,83	0,00	0,00
1493695	N	0,00		871,51	0,25	F		4.13	871,51	36,10	0,00	0,00
1493700	N	0,00		3 198,85	0,25	F		4.13	3 198,85	132,06	0,00	0,00
019993301	N	0,00		355 917,70	8,58	F		3.98	33 604,71	13 834,45	0,00	0,00
AR010214	N	0,00		950 732,20	9,17	F		4.6	76 797,84	44 341,09	0,00	0,00
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)		0,00		0,00					1 524,49	0,00	0,00	0,00
165 Dépôts et cautionnements reçus (total)		0,00		0,00					1 524,49	0,00	0,00	0,00
	N	0,00		0,00	0,25	F		0.0	1 524,49	0,00	0,00	0,00
Total général		0,00		1 314 931,07					120 208,21	58 517,53	0,00	0,00

(9) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(10) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

(11) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(12) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(13) Mentionner le ou les index utilisés sur l'année.

(14) Taux après opérations de couverture éventuelles. S'agissant du niveau de taux, pour un emprunt à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(15) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

(16) Indiquer les intérêts reçus au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 768.

IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE
REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (HORS A1)

A2.3

Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 01/01/2018 (3)	Type d'indices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couverture éventuelle (8)	Niveau du taux à la date de vote du budget (9)	Intérêts à payer au cours de l'exercice (10)	Intérêts à percevoir au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant dû
Echange de taux, taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel) (A)														
TOTAL (A)		0,00	0,00									0,00	0,00	0,00 %
Barrière simple (B)														
Option d'échange (C)														
Multiplicateur jusqu'à 3 ou multiplicateur jusqu'à 5 capé (D)														
Multiplicateur jusqu'à 5 (E)														
Autres types de structures (F)														
TOTAL GENERAL		0,00	0,00									0,00	0,00	0,00 %

(1) Répartir les emprunts selon le type de structure taux (de A à F selon la classification de la charte de bonne conduite) en fonction du risque le plus élevé à courir sur toute la durée de vie du contrat de prêt et après opérations de couverture éventuelles.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du nominal couvert et la part non couverte.

(3) Capital restant dû : En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du capital restant dû couvert et la part non couverte.

(4) Indiquer la classification de l'indice sous-jacent suivant la typologie de la circulaire du 25 juin 2010 sur les produits financiers (de 1 à 6). 1 : Indice zone euro / 2 : Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices / 3 : Ecart indice zone euro / 4 : Indices hors zone euro ou écart d'indices dont l'un est hors zone euro / 5 : écarts d'indices hors zone euro / 6 : autres indices.

(5) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux minimal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(6) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux maximal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(7) Coût de sortie : Indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement définitif de l'emprunt au 01/01/N ou le cas échéant, à la prochaine date d'échéance.

(8) Montant, index ou formule.

(9) Indiquer le niveau de taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau du taux à la date de vote du budget.

(10) Indiquer les intérêts à payer au titre de contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels à payer au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

(11) Indiquer les intérêts à percevoir au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 768.

IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE
TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)

A2.4

Indices sous-jacents		(1) Indices en euros	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecart d'indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	(5) Ecart d'indices hors zone euro	(6) Autres indices
Structure							
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel)	Nombre de produits	5					
	% de l'encours	100,00%					
	Montant en euros	1 314 931,07					
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	Nombre de produits						
	% de l'encours						
	Montant en euros						
(C) Option d'échange (swaption)	Nombre de produits						
	% de l'encours						
	Montant en euros						
(D) Multiplicateur jusqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à 5 capé	Nombre de produits						
	% de l'encours						
	Montant en euros						
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	Nombre de produits						
	% de l'encours						
	Montant en euros						
(F) Autres types de structures	Nombre de produits						
	% de l'encours						
	Montant en euros						

(1) Cette annexe retrace le stock de dette au 01/01/2018 après opérations de couverture éventuelles.

IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE
DETTE POUR FINANCER L'EMPRUNT D'UN AUTRE ORGANISME (1)

A2.6

REPARTITION PAR PRÊTEUR	Dettes en capital à l'origine (2)	Dettes en capital au - / - / N	Annuité au cours de l'exercice	Dont	
				Intérêts (3)	Capital
TOTAL					
<u>Auprès des organismes de droit privé</u>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<u>Auprès des organismes de droit public</u>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<u>Dettes provenant d'émissions obligataires (ex : émissions publiques ou privées)</u>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Il s'agit des cas où une collectivité ou un établissement public accepte de prendre en charge l'emprunt au profit d'un autre organisme sans qu'il y ait pour autant transfert du contrat.

(2) La dette en capital à l'origine correspond à la part de dette prise en charge par la commune.

(3) Il s'agit des intérêts dus au titre de contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668 .

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS	A3

CHOIX DU COMITÉ SYNDICAL			Délibération du
Biens de faible valeur Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an (article R.2321-1 du CGCT) : 700,00€			11/07/2002
Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	Catégories de biens amortis	Durée (en années)	
Linéaire	2031 Frais d'études	4	11/07/2002
Linéaire	205 Concessions et droits similaires, brevets, licences, marques	3	11/07/2002
Linéaire	2132 Immeubles de rapport	30	11/07/2002
Linéaire	2135 Inst. générales, agencem, aménagem des constructions	15	11/07/2002
Linéaire	21568 Autre matériel et outillage d'incendie & de défense civile	10	11/07/2002
Linéaire	21571 Matériel roulant - Voirie	7	11/07/2002
Linéaire	2158 Autres installations, matériel et outillage techniques	10	11/07/2002
Linéaire	2182 Matériel de transport	5	11/07/2002
Linéaire	2183 Matériel de bureau et matériel informatique	3	11/07/2002
Linéaire	2184 Mobilier	10	11/07/2002
Linéaire	2188 Autres immobilisations corporelles	8	11/07/2002
Linéaire	204111 Etat - Biens mobiliers, matériel et études	5	13/02/2014
Linéaire	204112 Etat - Bâtiments et installations	15	13/02/2014
Linéaire	204113 Etat - Projets d'infrastructures d'intérêt national	30	13/02/2014
Linéaire	2121 Plantations d'arbres et d'arbustes	15	12/03/2015
Linéaire	2128 Autres agencements et aménagements de terrains	15	12/03/2015

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES - DEPENSES	A6.1

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES =A + B		117 310,00	117 310,00
16 Emprunts et dettes assimilées (A)		117 310,00	117 310,00
1641	Emprunts en euros	117 310,00	117 310,00
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)		0,00	0,00
10...	Reprise de dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues (investissement)	0,00	0,00

	Op. de l'exercice I	Restes à réaliser en dépenses de l'exercice précédent (3) (4)	Solde d'exécution D001 (3) (4)	TOTAL II
Dépenses à couvrir par des ressources propres	117 310,00	0,00	D001 0,00	117 310,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

(4) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget - vue d'ensemble

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	A6.2
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES - RECETTES	

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b		435 790,00	III 435 790,00
Ressources propres externes de l'année (a)		115 470,00	115 470,00
10222	Dotations, fonds divers et réserves	115 470,00	115 470,00
Ressources propres internes de l'année (b)(3)		320 320,00	320 320,00
28031	Amortissements des frais d'études	6 650,00	6 650,00
28121	Plantations d'arbres et d'arbustes	360,00	360,00
28128	Autres agencements et aménagements de terrains	2 200,00	2 200,00
28158	Autres installations, matériel et outillage techniques	13 600,00	13 600,00
28183	Matériel de bureau et matériel informatique	1 320,00	1 320,00
28184	Mobilier	360,00	360,00
28188	Autres immobilisations corporelles	16 450,00	16 450,00
024	Produits de cessions	0,00	0,00
021	Virement de la section de fonctionnement	279 380,00	279 380,00

	Opérations de l'exercice III	Restes à réaliser en recettes de l'exercice précédent (4)(5)	Solde d'exécution R001 (4)(5)	Affectation R1068 (4)	TOTAL IV
Total ressources propres disponibles	435 790,00	0,00	0,00	0,00	435 790,00

	Montant	
Dépenses à couvrir par des ressources propres	II	117 310,00
Ressources propres disponibles	IV	435 790,00
Solde	V = IV - II (6)	+ 318 480,00

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39, 481, 49 et 59 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 sont présentés uniquement si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(4) Inscrive uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

(5) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget - vue d'ensemble.

(6) Indiquer le signe algébrique.

IV - ANNEXES

IV

**ENGAGEMENTS HORS BILAN - ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS
 SUBVENTIONS VERSEES DANS LE CADRE DU VOTE DU BUDGET
 (article L. 2311-7 du CGCT)**

B1.7

Article (1)	Subventions (2)	Objet (3)	Nom de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de la subvention
FONCTIONNEMENT					
6574	19	SUBVENTION CONCOURS DE LA RESISTANCE ET DE LA DEPORTATION	ANACR MR ALFRED ROLLAND	Associations	640,00
6574	13	SUBVENTION AS COLLEGE BARNAVE	AS SPOR SCOL USEP COLL BARNAVE	Associations	2 346,00
6574	14	SUBVENTION AS TRANSPORTS COLLEGE BARNAVE	AS SPOR SCOL USEP COLL BARNAVE	Associations	5 400,00
6574	12	SUBVENTION AS TRANSPORTS COLLEGE CHARTREUSE	ASSOC SPORTIVE COLL CHARTR	Associations	480,00
6574	10	SUBVENTION AS COLLEGE CHARTREUSE	ASSOC SPORTIVE COLL CHARTR	Associations	1 167,00
6574	16	SUBVENTION AS LYCEE PROFESSIONNEL DOLTO	ASSOC SPORTIVE LP DU FONTANIL	Associations	984,00
6574	17	SUBVENTION AS TRANSPORTS LYCEE PROFESSIONNEL DOLTO	ASSOC SPORTIVE LP DU FONTANIL	Associations	180,00
6574	18	SUBVENTION FOYER LYCEE PROFESSIONNEL DOLTO	FOYER ELEVES LYCEE PROFESS	Associations	2 089,00
6574	11	SUBVENTION FOYER COLLEGE CHARTREUSE	FOYER SOC EDUC COLL CHARTREUSE	Associations	2 089,00
6574	15	SUBVENTION FOYER COLLEGE BARNAVE	FOYER SOCIO EDUC COLL BARNAVE	Associations	2 089,00
6574	4	SUBVENTION FORMATION EDUCTEURS SPORTIFS	LES 2 ROCHERS FOOTBALL CLUB	Associations	1 000,00
6574	5	SUBVENTION STAGE DE PRINTEMPS	LES 2 ROCHERS FOOTBALL CLUB	Associations	600,00
6574	3	SUBVENTION DE FONCTIONNEMENT 2017	LES 2 ROCHERS FOOTBALL CLUB	Associations	63 800,00
6574	8	SUBVENTION FONCTIONNEMENT MAISON DE L'EMPLOI	MAISON EMPLOI ENTREPRISE NERON	Associations	213 490,00
6574	7	SUBVENTION FONCTIONNEMENT PLANNING FAMILIAL	MFPF38	Associations	12 761,00
6574	9	SUBVENTION FONCTIONNEMENT MISSION LOCALE	MISSION LOCALE ISERE DRAC VERCORS	Associations	47 145,00
6574	1	SUBVENTION DE FONCTIONNEMENT 2018	RUGBY CLUB CHARTREUSE NERON	Associations	45 000,00
6574	2	SUBVENTION TOURNOI H. CARGNELUTTI	RUGBY CLUB CHARTREUSE NERON	Associations	400,00
6574	6	SUBVENTION SNACK PISCINE DES MAILS	RUGBY CLUB CHARTREUSE NERON	Associations	11 000,00

(1) Indiquer l'article d'imputation de la subvention.

(2) Dénomination ou numéro éventuel de la subvention.

(3) Objet pour lequel est versée la subvention.

IV - ANNEXES

IV

AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS - ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/2018

C1

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
FILIERE ADMINISTRATIVE (b)		2	0	2	0	0	0
Attaché Territorial	A	0	0	0	0	0	0
Rédacteur	B	1	0	1	0	0	0
Adjoint Administratif 1ère classe	C	0	0	0	0	0	0
Adjoint Administratif 2è classe	C	0	0	0	0	0	0
Adjoint Administratif 2ème classe	C	1	0	1	0	0	0
Adjoint administratif de 2ème cl	C	0	0	0	0	0	0
FILIERE TECHNIQUE (c)		0	0	0	0	0	0
Adjoint technique ppal 2è classe	C	0	0	0	0	0	0
Adjoint technique ppal 2ème cl	C	0	0	0	0	0	0
TOTAL GENERAL (b+c+d+e+f+g+h+i+j+k)		2	0	2	0	0	0

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR/INT/B/95/00102/C du 23 mars 1995. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.

(2) Catégories : A, B ou C.

(3) Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante : les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.

(4) Equivalent temps plein annuel travaillé (ETPT) : le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année :

ETPT = Effectifs physiques * quotité de temps de travail * période d'activité dans l'année

Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100%) présent toute l'année correspond à 1 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80% (quotité de travail = 80%) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80% (quotité de travail = 80%) présent la moitié de l'année (ex : CDD de 6 mois, recrutement à mi-année) correspond à 0,4 ETPT (0,8 * 6/12).

(5) Par exemple : emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant, « emplois spécifiques » régis par l'article 139 ter de la loi n°84-53 du 26 janvier 1984 etc.

SIVOM DU NERON (ST-EGREVE) - 38 - Budget du SIVOM M14	BP	2018
--	-----------	-------------

IV - ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS - ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/2018	C1

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 01/01/N	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		CONTRAT	
			Indice	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
TOTAL GENERAL						

(1) CATEGORIES: A, B et C.

(2) SECTEUR ADM : Administratif.

TECH : Technique.

URB : Urbanisme (dont aménagement urbain).

S : Social.

MS : Médico-social.

MT : Médico-technique.

SP : Sportif.

CULT : Culturel

ANIM : Animation.

PM : Police.

OTR : missions non rattachables à une filière.

(3) REMUNERATION : Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).

(4) CONTRAT : Motif du contrat (loi du 26 janvier 1984 modifiée) :

3-a° : article 3, 1ème alinéa : accroissement temporaire d'activité.

3-b : article 3, 2ème alinéa : accroissement saisonnier d'activité.

3-1 : remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible (maladie, maternité...).

3-2 : vacance temporaire d'un emploi.

3-3-1° : absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.

3-3-2° : emplois du niveau de la catégorie A lorsque les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient.

3-3-3° : emplois de secrétaire de mairie des communes de moins de 1 000 habitants et de secrétaire des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil.

3-3-4° : emplois à temps non complet des communes de moins de 1 000 habitants et des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil, lorsque la quotité de temps de travail est inférieure à 50 %.

3-3-5° : emplois des communes de moins de 2 000 habitants et des groupements de communes de moins de 10 000 habitants dont la création ou la suppression dépend de la décision d'une autorité qui s'impose à la collectivité ou à l'établissement en matière de création, de changement de périmètre ou de suppression d'un service public.

3-4 : article 21 de la loi n°2012-347 : contrat à durée indéterminée obligatoirement proposée à un agent contractuel.

38 : article 38 travailleurs handicapés catégorie C.

47 : article 47 recrutements directs sur emplois fonctionnels

110 : article 110 collaborateurs de groupes de cabinets.

110-1 : collaborateurs de groupes d'élus.

A : autres (préciser).

(5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être labellisés "A/autres" et feront l'objet d'une précision (ex : "contrats aidés").

(6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3-1, 3-2, 3-3, 38 et 47 de la loi n°84-53 du 26 janvier 1984, ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement de l'article 21 de la loi n°2012-347.

(7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3, 110 et 110-1.

(8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 décret 85-1148 du 20 octobre 1985.

IV - ANNEXES

IV

ARRETE ET SIGNATURES

D2

Présenté par le Président,
A Saint-Égrève, le 29/03/2018
Le Président,

Nombre de membres en exercice : 0
Nombre de membres présents : 0
Nombre de suffrages exprimés : 0
VOTES : Pour : 0
Contre : 0
Abstention : 0

Délibéré par le Comité syndical, réuni en session Ordinaire.
A Saint-Égrève, le 29/03/2018

Date de convocation :

Les membres du Comité syndical,

FONTANIL-CORNILLON	
TITULAIRE : S. DUPONT-FERRIER	
TITULAIRE : J.REYNAUD	
SUPPLEANT : C. CALAUX	
SUPPLEANT : R. TERPENT	
MONT-SAINT-MARTIN	
TITULAIRE : S.HORTEMEL	
TITULAIRE : F.DERKX	
SUPPLEANT :S.CORTES	
SUPPLEANT : F. REDA	
PROVEYZIEUX	
TITULAIRE : Y. PITTARELLO	
TITULAIRE : C. RAFFIN	

IV - ANNEXES	IV
ARRETE ET SIGNATURES	D2

SUPPLEANT : F. NOUBEL	
SUPPLEANT : F. PACCHIOTTI	
QUAIX-EN CHARTREUSE	
TITULAIRE : P. FAURE	
TITULAIRE : R. REMBERT	
SUPPLEANT : M. JACQUINOT	
SUPPLEANT : Y. THEVENIN	
SAINT-EGREVE	
TITULAIRE : D. BOISSET	
TITULAIRE : Y. BERTRAND	
TITULAIRE : G. EYMERY	
TITULAIRE : C. HADDAD	
TITULAIRE : P. PAILLARDON	
SUPPLEANT : R. BEN KAAB	
SUPPLEANT : A.FRISARI	
SUPPLEANT : E.ROUX	
SUPPLEANT : E. JOYAUD	

IV - ANNEXES

IV

ARRETE ET SIGNATURES

D2

SUPPLEANT : G.REYNIER	
SAINT-MARTIN-LE VINOUX	
TITULAIRE : F. CALVO	
TITULAIRE : N. COLLIAT	
TITULAIRE : S. LAVAL	
SUPPLEANT : A. ABBATISTA	
SUPPLEANT : H.POTHIER DENIS	
SUPPLEANT : J.TORRES	

Certifié exécutoire par le Président, compte tenu de la transmission en préfecture, le, et de la publication le

A Saint-Égrève, le

SOMMAIRE

I. Informations générales

p.2 B - Modalités de vote du budget

II. Présentation générale du budget

p.3 A1 - Vue d'ensemble - Sections

p.4 A2 - Vue d'ensemble - Section de fonctionnement - Chapitres

p.5 A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres

p.7 B1 - Balance générale du budget - Dépenses

p.8 B2 - Balance générale du budget - Recettes

III. Vote du budget

p.9 A1 - Section de fonctionnement - Détail des dépenses

p.11 A2 - Section de fonctionnement - Détail des recettes

p.12 B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses

p.13 B2 - Section d'investissement - Détail des recettes

p.14 B3 - Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles

IV – AUTRES ANNEXES

Jointes **Sans Objet**

A - Eléments du bilan

p.15 A1 - Présentation croisée par fonction

p.20 A1.1 - Présentation croisée par fonction - Détail de fonctionnement

p.27 A1.2 - Présentation croisée par fonction - Détail d'investissement

A2.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie

p.29 A2.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dettes

p.31 A2.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux

p.32 A2.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours

A2.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture

p.33 A2.6 - Etat de la dette - Dette pour financer l'emprunt d'un autre organisme

A2.7 - Etat de la dette - Autres dettes

p.34 A3 - Méthodes utilisées pour les amortissements

A4 - Etat des provisions

A5 - Etalement des provisions

p.35 A6.1 - Equilibre des opérations financières - Dépenses

p.36 A6.2 - Equilibre des opérations financières - Recettes

A7.2.1 - Etat de la répartition de la TEOM - Fonctionnement

A7.2.2 - Etat de la répartition de la TEOM - Investissement

A8 - Etat des charges transférées

A9 - Détail des opérations pour le compte de tiers

B - Engagements hors bilan

B1.1 - Etat des emprunts garantis par la commune ou l'établissement

B1.2 - Calcul du ratio d'endettement

B1.3 - Etat des contrats de crédit-bail

B1.4 - Etat des contrats de partenariat public-privé

B1.5 - Etat des autres engagements donnés

B1.6 - Etat des engagements reçus

p.37 B1.7 - Subventions versées dans le cadre du vote du budget

B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents

B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents

B3 - Emploi des recettes grevées d'une affectation spéciale

C - Autres éléments d'informations

p.38 C1 - Etat du personnel

C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier

C3.1 - Liste des organismes de regroupement auxquels adhère la commune ou l'établissement

C3.2 - Liste des établissements publics créés

C3.3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe

C3.4 - Liste des services assujettis à la TVA et non érigés en budget annexe

D - Décisions en matière des taux de contributions directes - Arrêtés et signatures

D1 - Décisions en matière de taux de contributions directes

p.40 D2 - Arrêté et signatures

X

X

X

X

X

X

X

X

X

X

X

X

X

X

X

X

X

X

X

X

X

X

X

X

X

X

X

X

X

X

X

X

X

X

X

X

X

(1) Ne sont pas produites les annexes qui ne concernent pas l'établissement, ni au titre de l'exercice, ni au titre du détail des comptes du bilan. Dans ce cas, cochez la case « sans objet » correspondante. (Ne pas produire d'état néant)